



L'actualité du CIG au conseil d'administration du 26 juin 2017



JACQUES ALAIN BÉNISTI, PRÉSIDENT DU CIG, Maire de Villiers-sur-Marne

LES FAITS MARQUANTS « GÉNÉRAUX »

En préambule, il ne vous a pas échappé que je n'étais pas candidat aux élections législatives et que je ne suis donc plus député depuis le 18 juin dernier.

Passons maintenant à une nomination qui intéresse directement le CIG avec celle de Dominique KIMMERLIN, présidente du Tribunal administratif de Montreuil, qui vient d'être nommée à la Chancellerie, le jour précis où le vice-président Didier SEGAL-SAUREL, Sylvie HUSSON et moi-même avons convenu d'un rendez-vous pour évoquer ensemble les pistes d'optimisation des séances des conseils de discipline... Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Une information également importante et attendue par les centres de gestion : la publication au Journal officiel du 17 juin de l'arrêté du 9 juin précédent portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public informatique placé sous l'égide de la FNCDG. La mise en place de la gouvernance du GIP et de son fonctionnement administratif constitue désormais un axe de travail prioritaire destiné à assurer le caractère opérationnel de ce nouvel établissement, afin de mettre en œuvre le schéma directeur informatique mutualisé des centres de gestion.

J'ai eu le plaisir d'inaugurer le 13 juin dernier avec le vice-président Philippe LAURENT, le premier rendez-vous destiné aux élus de la petite couronne intitulé « Politique RH », sur la thématique du temps de travail dans la fonction publique territoriale. 33 participants ont répondu présents, dont un certain nombre de cette assemblée, ce qui paraît honorable eu égard à la date fixée (entre les deux tours des élections législatives). Il semble par ailleurs que ce format court, de deux heures, mixant état des lieux et pistes opérationnelles, et mettant en avant les missions de conseil et d'accompagnement du CIG, ait répondu aux attentes. Il a donc été décidé de programmer ce type d'événement au rythme de deux

rencontres annuelles. Le thème du prochain rendez-vous devrait porter sur une problématique à laquelle sont de plus en plus confrontés les élus : « Le maintien dans l'emploi et le reclassement ». Il aura lieu le mardi 21 novembre prochain.

J'ai également animé, en présence du vice-président Didier SEGAL-SAUREL et de la direction générale, une rencontre avec les organisations syndicales de la petite couronne le 20 avril dernier afin d'examiner notamment comment fluidifier le remboursement des décharges d'activité syndicale aux collectivités et établissements bénéficiaires, qui représente un budget pour le CIG de plus de 1,2 million d'euros par an.

Cela a été également l'occasion d'évoquer les prochaines échéances des élections professionnelles de décembre 2018 et les tenir informées de l'avancement de la démarche « Proximité ».

Le sujet récurrent relatif aux défauts de quorum lors des conseils de discipline a également été au cœur des débats.

À ce sujet, je vous invite à prendre connaissance du dernier numéro de « Collectivités » posé devant vous et de l'article consacré aux CAP vues par les élus qui les président et représentent les employeurs locaux : Catherine DESPRES, Didier SEGAL-SAUREL et Anthony MANGIN.

Je laisse maintenant la parole à Sarah DESLANDES, DGA, pour une brève présentation des résultats de l'enquête réalisée par le CIG et le cabinet Public Impact Management auprès de 192 collectivités et établissements affiliés, dans le cadre de la démarche Proximité.

[Lire l'article dans le journal Collectivités n° 58 d'avril 2017, en pages 12 à 14](#)

Au chapitre des nouveautés, je vous informe de la mise en œuvre effective au 1^{er} juillet prochain de la mission de référent déontologue au CIG. Trois collectivités se sont déjà manifestées auprès de la direction générale pour bénéficier de cette mission. Notre choix s'est porté sur la candidature d'un agent en interne en raison de sa formation de juriste et de sa pratique professionnelle qui lui permet également d'intervenir sur la laïcité. D'autres centres de gestion ont choisi de se tourner vers des magistrats ou des avocats. J'aurai l'occasion de revenir plus en détail sur cette mission, son positionnement au prochain conseil d'administration de septembre.



Je vous informe de la mise en œuvre effective au 1^{er} juillet prochain de la mission de référent déontologue au CIG. Notre choix s'est porté sur la candidature d'un agent en interne en raison de sa formation de juriste et de sa pratique professionnelle qui lui permet d'intervenir également sur la laïcité.

J'en profite également pour vous informer de l'arrivée de Jeanne BILLION qui occupera les fonctions de directrice de la santé et de l'action sociale, poste précédemment occupé par Sarah DESLANDES. Elle rejoindra le CIG le 1^{er} août prochain. Administratrice territoriale, elle est depuis mars 2013, cheffe du service des affaires générales rattachée à la DGA Personnel et relations sociales du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Elle est diplômée d'un master de philosophie de l'Ecole Normale supérieure de Lyon et du master Affaires publiques de Sciences Po Paris.

LES FAITS MARQUANTS PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

L'actualité du CIG en matière de santé et d'action sociale à retenir :



- la rencontre de la prévention, organisée en partenariat avec le Fonds National de Prévention et le CNFPT, qui a eu lieu le 9 juin au CIG. Elle avait pour thème : « la police municipale et les missions de sécurité en collectivités ». Les aspects relatifs à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que les mesures de prévention pouvant être mises en place, ont été abordés au travers d'exemples et de bonnes pratiques issus du terrain.
- la participation du CIG, du 20 au 22 juin dernier, à la première édition du salon Préventica à la porte de Versailles. Rendez-vous incontournable du bien-être et de la qualité de vie au travail, ce salon réunit 3 800 décideurs autour de 50 conférences et 90 exposants. À l'occasion de cette première édition parisienne, le CIG a animé :
 - une conférence sur la prévention des risques psychosociaux en collectivités en partageant un retour d'expérience,
 - et une autre en lien avec le Fonds national de prévention sur la

mise en œuvre de l'approche « performance et prévention ». Le CIG a convié à l'événement l'ensemble des collectivités adhérentes au service EIPRP.

La participation du CIG s'inscrit là encore dans la démarche Proximité puisque c'est l'occasion pour lui de partager son expertise et d'échanger sur les accompagnements menés en collectivité.

Dans le domaine de l'emploi,

le service emploi-études, après avoir organisé en début d'année une première session d'entretiens individuels pour les lauréats inscrits depuis plus de 2 ans sur une liste d'aptitude, a animé une réunion d'information et d'échanges sur la recherche d'emploi le 13 juin à l'intention des lauréats inscrits

depuis moins d'un an. Cette réunion, qui a pour objectif d'informer les lauréats sur les modalités d'inscription sur liste d'aptitude et de les conseiller sur leurs démarches de recherche d'emploi, a concerné 35 personnes sur les 960 lauréats invités.

Le CIG répond ainsi à son obligation de mise en œuvre d'un dispositif de suivi des lauréats de concours et travaille en parallèle à l'actualisation d'un guide du lauréat et à la création d'un « espace lauréats » qui leur permettra de suivre leur situation via Internet, formuler des demandes de réinscription ou accéder à des informations.

La direction de l'emploi a également participé au forum « Paris des métiers qui recrutent », organisé par l'association Carrefours pour l'emploi au Carreau du Temple à Paris, dans l'espace Petite enfance, Santé, Social et Services à la personne. Trois collectivités de la petite couronne étaient également présentes : les communes de Saint-Denis, Boulogne-Billancourt et le département de Seine-Saint-Denis. La présence du CIG à ce type de salon lui permet de rappeler les modalités de recrutement dans la FPT, d'orienter le public en matière de concours et de recherche d'emploi et enfin de faire connaître les offres d'emploi diffusées par les collectivités sur RDVemploipublic.fr.

Le CIG, dans le cadre de sa mission de conseil en GPEEC et en développement des ressources humaines, accompagne actuellement une collectivité importante dans la mise en place de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE).

Passons ensuite à l'actualité des concours : 11 560 dossiers d'inscription ont été reçus pour le concours de rédacteur territorial.

L'épreuve écrite de l'examen professionnel d'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, s'est déroulée le 11 mai dernier. 1 620 candidats se sont présentés, soit un absentéisme de 13,6 %.

Les épreuves pédagogiques de l'examen professionnel d'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistiques se poursuivent jusqu'au 13 juillet 2017.

La publication des décrets fixant les modalités d'organisation des concours de la filière artistique de catégorie B (assistant et assistant principal de 2^e classe de l'enseignement artistique) conduit les centres de gestion à programmer ces opérations dès 2018, dans le cadre d'une mutualisation nationale par spécialité et discipline,

dont le CIG petite couronne assumera sa part.
Les inscriptions à la session 2018 des concours et de l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^e classe sont en cours. Comme lors des sessions précédentes, les trois centres de gestion franciliens ont mutualisé l'organisation de certaines options.

Les inscriptions à la session 2017 des concours interne, externe et de troisième voie d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^e classe sont également ouvertes. La clôture des inscriptions était fixée au 1^{er} juin 2017. Près de 1 200 dossiers ont été réceptionnés.

L'examen professionnel d'éducateur des activités physiques et sportives s'est achevé le 9 mai dernier. Le jury a prononcé l'admission de 57

candidats. Pour mémoire, 173 avaient été autorisés à concourir, soit un taux de réussite d'à peine 32,95 %.

Les épreuves écrites de l'examen professionnel d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe par voie de promotion interne, auxquelles étaient convoqués 165 candidats, se sont déroulées le jeudi 18 mai dernier. 132 candidats étaient présents.

Le service opérationnel a terminé le traitement des dossiers du concours d'assistant territorial socio-éducatif 2017. Sont ainsi autorisés à concourir 2 599 candidats, répartis en 3 spécialités.

Dans le domaine de l'expertise et de la diffusion statutaire, il convient de signaler le dernier numéro de la revue des IAJ, rédigée par les juristes du service de la diffusion statutaire du CIG, qui propose dans les numéros d'avril et de mai une analyse de l'actualité statutaire récente, avec :

- la mise en place du compte personnel d'activité,

- l'application du PPCR aux emplois fonctionnels de direction,
- une décision du Conseil d'Etat relative aux conditions et limites du contrôle de l'employeur en matière d'usage de produits stupéfiants par des agents,
- les précisions réglementaires relatives aux nouvelles règles de

mise en œuvre de la protection fonctionnelle introduites par la loi déontologie.

S'agissant de l'activité des instances paritaires, je soulignerai :

- la CAP de catégorie B du 28 juin prochain au cours de laquelle seront examinés les fonctionnaires proposés pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs par la voie de la promotion interne : 360 proposés pour 76 postes répartis sur le 1^{er} et le 2^e grade du cadre d'emplois.

• l'animation par la responsable du service du Conseil juridique et contentieux et la chef de service des instances médicales, d'une conférence le 23 juin dernier en faveur des DRH des communes de l'EPT Grand Paris Seine Ouest, sur « comment mettre en œuvre une procédure de reclassement ? Que faire si le reclassement n'est pas possible ? »

Je vous remercie de bien vouloir noter dès à présent la date de la prochaine séance de notre conseil d'administration qui se tiendra le lundi 25 septembre prochain à 11 heures.



Le CIG répond ainsi à son obligation de mise en œuvre d'un dispositif de suivi des lauréats de concours. En parallèle, il travaille à l'actualisation d'un guide du lauréat et à la création d'un « espace lauréats » qui leur permettra de suivre leur situation via Internet, et formuler des demandes de réinscription ou accéder à des informations.